



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

BOUVR'ON DANSE

2026/2027

❓ ADMISSION À LA SECTION BOUVR' ON DANSE

L'admission à la section "BOUVR' ON DANSE" de l'Amicale Laïque de Bouvron est soumise à une inscription dont le montant est fixé chaque année par le bureau, et au respect du présent règlement. Nous vous rappelons que vous êtes membre de fait, et à ce titre, vous partagez la responsabilité du fonctionnement de la section.

Les membres de la section "BOUVR' ON DANSE" ne prêtant leur concours qu'à titre bénévole et gratuit, ils ne peuvent être directement mis en cause à l'occasion de litiges nés du fonctionnement ou engagements de la section.

❓ INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

Modalités de paiements :

- ❓ Le règlement de l'affiliation à la F.A.L (fédération des Amicales laïques) doit se faire en dehors du paiement de la cotisation. Cette affiliation est obligatoire au moment de l'inscription. Cette affiliation ne sera pas rendue en cas de désistement, à la suite du cours d'essai.
- ❓ Le règlement de la cotisation correspondant à la section est **obligatoire** au moment de l'inscription. Une année entamée est due intégralement sauf en cas de force majeure justifiée par un certificat médical.

Les cours :

❓ Les cours sont assurés par Lily BARRE, Elodie PHILIPPE et Clément BRUNET

❓ Les cours sont dispensés les :

- Le lundi 17h15-18h (éveil - maternelle) / 18h-19h15 (6ème) / 19h15-20h30 (5ème) / 20h30-21h45 (adultes 2)
- Le jeudi 17h-18h (initiation - CP) / 18h-19h (CE1)
- Le vendredi 17h15-18h15 (CE2-CM1) / 18h15-19h15 (CM2) / 19h15-20h30 (adultes 1) / 20h30-22h (cours avancé)
- Le samedi 9h-10h30 (4ème) / 10h30-12h (2nde) / 12h-13h30 (1ère/term)

Les tarifs

- ❓ Cours de 45 min 124 euros (2 chèques de 41€ et 1 chèque de 42€)
- ❓ Cours d'1 heure 165 euros (3 chèques de 55€)
- ❓ Cours d'1h15 206 euros (2 chèques de 69€ + 1 chèque de 68€)
- ❓ Cours d'1h30 247 euros (2 chèques de 82€ et 1 chèque de 83€)

Abaissement de 10% à partir de 2 inscriptions dans la même famille

Abaissement de 20% à partir de 3 inscriptions dans la même famille

❓ Encaissement des chèques à l'ordre de : AL Bouvr'On Danse

En octobre / janvier / mars (si le paiement en 3 fois est choisi)

❓ Tarifs affiliation : (Règlement à effectuer en dehors de la cotisation à l'ordre de l'Amicale Laïque)

- Adulte né en 2009 et avant : 29 €
- Enfant né en 2010 et après : 16 €

❓ DEBUT DE COURS

Les cours débiteront à partir du lundi 21 septembre 2026.

Le 1er cours qui aura lieu la semaine du 21 au 26 septembre 2026 sera un cours d'essai.

❓ RÉUNION DE RENTRÉE

Afin de faciliter l'organisation de l'année, concernant les cours et les spectacles notamment, il est vivement recommandé aux adhérents d'assister à la réunion de rentrée de la section danse. De même, en tant qu'amicaliste, la présence de

chacun à l'assemblée générale de l'Amicale est fortement souhaitée. A chacune de ces réunions, les adhérents votent et participent ainsi à la vie de l'association.

Une réunion de rentrée aura lieu en début de saison, y participer vous permettra de :

- Découvrir le fonctionnement de la section
- Rencontrer les membres du bureau et nos professeurs
- Et enfin, montrer votre soutien aux bénévoles et aux professeurs qui travaillent toute l'année pour que la danse continue dans les meilleures conditions possibles.

Cette année la réunion de rentrée de la section danse se déroulera le jeudi 17 septembre 2026 à partir de 19h.

? ORGANISATION DES COURS

- ?** Il est demandé aux parents de ne pas rentrer dans la salle de cours.
- ?** Pas de tenue exigée, mais il est important que l'élève soit à l'aise (t-shirt et leggings). La pratique de la danse se fait pied nu. Les cheveux doivent être attachés. L'élève doit se munir d'une gourde ou bouteille d'eau pour pouvoir s'hydrater pendant le cours.
- ?** L'élève doit arriver 10 minutes avant le début du cours et se préparer dans le vestiaire. Il entrera dans la salle de cours lorsque l'autorisation lui en sera donnée par le professeur. L'élève reste sous la responsabilité de son accompagnateur jusqu'à son entrée dans la salle de danse et ne doit pas rester seul dans le vestiaire ou dans le couloir. Nous remercions l'ensemble des accompagnateurs de veiller à ce que l'attente se déroule dans le calme et le respect des règles élémentaires de savoir-vivre.
- ?** **En cas d'absence du professeur** (sauf congé maladie ou événements familiaux), celui-ci est tenu de remplacer ses cours afin que le planning soit respecté.
- ?** La section dégage toute responsabilité en cas d'absence imprévue du professeur. **Les parents doivent donc s'assurer de la présence de celui-ci avant de laisser leur enfant.** DANS LA MESURE DU POSSIBLE, CHAQUE FAMILLE SERA AVERTIE PAR MAIL, OU PAR AFFICHAGE À LA SALLE.

- ❓ Vol : Nous ne sommes pas responsables des objets personnels laissés dans le vestiaire.
- ❓ Les objets et vêtements laissés dans le vestiaire à la fin de l'année seront donnés à une association.

❓ CORRESPONDANCE

- ❓ L'adresse email indiquée lors de l'inscription servira de boîte aux lettres **(plus de papier)**. Les informations diverses concernant les cours et la section y seront transmises. **Pensez à consulter vos messages régulièrement, particulièrement avant le cours, à renvoyer l'accusé de réception et à nous signaler vos changements d'adresse ou problème de réception: bouvrandanse@gmail.com**
- ❓ N'hésitez pas à consulter notre site internet qui est mis à jour aussi souvent que possible: [Bouvr'On Danse - Amicale Laïque de Bouvron](#)

La plupart de vos questions y trouveront leur réponse!

- ❓ Si vous avez des documents à remettre à la section, vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres de l'Amicale laïque se situant à l'entrée du parking de l'école Félix Leclerc à Bouvron, le tout dans une enveloppe à l'attention de « Bouvr'On danse ». Merci de nous informer de ce dépôt par mail. L'adresse postale est : AMICALE LAIQUE DE BOUVRON - Section Bouvier'On danse - 22 rue Jean-Louis Maillard 44130 BOUVRON
- ❓ BUREAU

- ❓ Responsable section : AUMAILLE Virginie
- ❓ Trésorières : LE MERLUS Marianne et COUTURIER Sandrine
- ❓ Trésorière adjointe : SUTEAU Valérie
- ❓ Membres : LAUNAY Fabienne, ARCANGELI Solène, MORIZUR Manuella, et GIRAULT Louna

En vous souhaitant une belle année dansée,

LE BUREAU